



Adaptation Research Alliance

APERÇU GÉNÉRAL DE L'AXE DE TRAVAIL SUIVI, APPRENTISSAGE ET PARTAGE

ALLIANCE DE RECHERCHE EN MATIÈRE D'ADAPTATION

1) Introduction

L'ARA est un effort de collaboration mené à l'échelle mondiale qui entend jouer un rôle de catalyseur pour accroître les investissements dans la

Principaux secteurs d'activité de l'ARA

1. Principes & campagnes d'adhésion
2. Suivi, apprentissage et partage
3. Examen de données probantes et appui analytique
4. Processus de consultation pour déterminer les besoins et les possibilités en matière de recherche
5. Espace de co-création pour la formation de réseaux, la création de coalitions et l'élaboration de nouveaux programmes
6. Liens avec la COP-26 et la CCNUCC

recherche orientée vers l'action qui soutient une adaptation efficace au changement climatique, et renforcer ses capacités – principalement dans les pays en développement – à l'échelle et avec l'urgence dictées par la science. L'ARA souhaite promouvoir des solutions fondées sur des données probantes les mieux adaptées aux populations les plus vulnérables au changement climatique en mettant en place un écosystème agile de recherche-action favorisant l'harmonisation entre tous les acteurs influents dans ce lien, à savoir les bailleurs de fonds de l'action, les bailleurs de fonds de la recherche, les décideurs politiques, les bénéficiaires en première ligne du changement climatique, les chercheurs et les intermédiaires.

Après une première phase de consultation qui s'est largement appuyée sur les trois groupes de travail de l'ARA (WG 1 : Gouvernance, WG 2 : Mobilisation des ressources, WG 3 : Recherche-action), 6 axes de travail ont été identifiés pour la prochaine phase de développement de l'ARA.

La note conceptuelle suivante décrit l'approche à suivre pour atteindre les objectifs du secteur d'activité « Suivi, apprentissage et partage » et réaliser la vision de l'ARA dans la période précédant la COP26 et au-delà. Ce document définit l'orientation et donne un aperçu général de la forme de cet axe de travail, que nous vous invitons à rejoindre et à développer en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ARA.

2) Aperçu général & objectif(s)

L'ARA s'engage à « améliorer l'apprentissage en faisant participer davantage la communauté de la recherche aux activités de suivi, d'évaluation et d'analyse, et à améliorer la gestion des connaissances et les réseaux de pairs dans l'ensemble des communautés de la recherche et de l'action »¹.

Le présent document décrit la façon dont l'ARA atteindra ce résultat en concevant et en mettant en place un cadre et des systèmes de suivi, d'apprentissage et de partage qui aideront les membres de l'ARA, leurs partenaires et d'autres parties prenantes à :

- 1) **suivre** les progrès qu'ils ont accomplis dans l'atteinte des résultats de l'ARA ;
- 2) **tirer** activement **les enseignements** de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas au moment de concevoir, de mener et d'utiliser la recherche sur l'adaptation au changement climatique orientée vers l'action ;
- 3) **partager** les enseignements tirés entre eux et avec d'autres parties prenantes de l'écosystème de l'adaptation.

Une approche suivi, apprentissage et partage (SAP) a été adoptée plutôt qu'une approche suivi, évaluation et apprentissage (MEL), afin d'éviter d'insinuer, comme c'est souvent le cas dans les systèmes MEL, que les résultats seront soumis à une certaine forme de jugement externe et d'obligation de rendre compte (généralement un donneur). Les systèmes MEL sont communément conçus pour mesurer et indiquer si un projet, un programme ou une organisation a atteint certains objectifs, en utilisant des indicateurs normalisés concrets, dans le but d'éclairer la prise de décision programmatique ou les décisions de financement.

Une approche MEL ne cadre pas avec l'ambition globale du résultat 5 de l'ARA qui met l'accent sur l'apprentissage, la gestion des connaissances et le partage des connaissances entre pairs. Son application n'est pas non plus adaptée à un large éventail d'organisations et d'institutions ayant des mandats stratégiques, une expertise technique, des capacités et un accès aux ressources très différents, et qui adopteront probablement des approches très différentes pour contribuer aux résultats de l'ARA et appliquer ses principes.

¹ Résultat 5 dans la Théorie du Changement de l'ARA

Il est donc nécessaire de faire intervenir une approche moins axée sur le suivi et l'évaluation de la performance par rapport à des indicateurs concrets et plus centrée sur l'appui aux membres et aux autres parties prenantes leur permettant de :

- **réfléchir** activement à leurs expériences et en **tirer les leçons** au moment de concevoir, de mener et d'utiliser la recherche sur l'adaptation au changement climatique orientée vers l'action ;
- **partager** les **enseignements tirés** entre eux et avec d'autres parties prenantes ;
- **suivre leurs progrès** en vue d'identifier et de résoudre les difficultés, d'améliorer leurs capacités à long terme et de solliciter l'appui d'autres parties prenantes.

a) Objectifs

1. Le Secrétariat de l'ARA est capable d'assurer le **suivi** et de rendre compte des progrès de l'Alliance par rapport à sa Théorie du Changement, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les principes et les activités de l'ARA contribuent à l'atteinte des résultats et des impacts de l'ARA.
2. Le Secrétariat de l'ARA, les membres de l'ARA et leurs partenaires sont capables d'assurer le **suivi** et de rendre compte des progrès qu'ils ont accomplis dans l'atteinte des résultats de l'ARA et l'opérationnalisation des principes de l'ARA.
3. Les membres et les partenaires de l'ARA **tirent** activement **les enseignements** de leur expérience en matière de conception, de conduite et d'utilisation de la recherche orientée vers l'action pour l'adaptation et mettent en pratique ce qu'ils ont appris pour améliorer la performance des initiatives d'adaptation.
4. Les membres et les partenaires de l'ARA **partagent** activement les enseignements tirés entre eux et avec d'autres parties prenantes de l'écosystème de l'adaptation en utilisant des formats en ligne et en présentiel.

L'axe de travail permettra d'atteindre ces objectifs grâce à la mise en œuvre de quatre tâches principales :

1. Élaborer un **cadre de suivi, d'apprentissage et de partage** qui décrira de manière générale l'approche adoptée par l'ARA pour

assurer le suivi des progrès, favoriser l'apprentissage et partager les connaissances.

2. Concevoir et mettre en place **des systèmes permettant de suivre les progrès** accomplis par l'ARA, ses membres et ses partenaires dans l'atteinte des résultats de l'ARA et l'opérationnalisation de ses principes.
3. Concevoir et mettre en place **des systèmes et des approches** permettant à l'ARA, à ses membres et à ses partenaires **de tirer les enseignements** de leurs expériences, de **partager leurs connaissances** et d'apprendre les uns des autres, et de partager leurs progrès et leurs connaissances avec des parties prenantes externes.
4. **Aider les membres et les partenaires de l'ARA** à réfléchir à la recherche orientée vers l'action, à en tirer des enseignements et à en partager activement les connaissances par l'entremise des systèmes de l'ARA et d'événements en ligne et en présentiel.

b) Contribution à l'atteinte des résultats dans la Théorie du Changement de l'ARA

Résultat	Contribution de l'axe de travail
1. Visibilité accrue pour la recherche orientée vers l'action (AOR) pour l'adaptation au changement climatique	Le cadre et les systèmes SAP : 1) permettront à l'ARA, à ses membres, à ses partenaires et à d'autres parties prenantes de produire des données probantes et des récits sur l'utilisation de la recherche orientée vers l'action pour l'adaptation ; 2) offriront une plateforme pour communiquer les données probantes et les récits sur la recherche orientée vers l'action et l'adaptation à un public extérieur.
2. Augmentation du financement dans les pays en développement pour la recherche orientée vers l'action sur l'adaptation et la résilience	Le cadre et les systèmes SAP : 1) permettront à l'ARA, à ses membres, à ses partenaires et à d'autres parties prenantes de présenter leurs résultats et les enseignements tirés aux bailleurs de fonds ; 2) permettront aux bailleurs de fonds de l'action d'accéder à des données probantes sur la façon dont la recherche orientée vers l'action et l'application des principes de l'ARA contribuent à améliorer l'adaptation pour les personnes vulnérables ; 3) permettront aux bailleurs de fonds de l'action d'identifier des partenaires ou des programmes qu'ils seraient désireux de financer.

<p>3. Impact accru des investissements dans la recherche grâce à une amélioration de la coordination, de la définition des priorités et de l'assimilation</p>	<p>Le cadre et les systèmes SAP :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) permettront aux bailleurs de fonds de l'action et aux praticiens de l'adaptation d'intégrer la recherche orientée vers l'action en leur offrant une plateforme leur permettant d'accéder aux enseignements tirés, aux connaissances et aux données probantes des membres et des partenaires de l'ARA ; 2) permettront une meilleure coordination des investissements dans la recherche grâce à la collecte et à la communication des données sur les projets et programmes de recherche orientée vers l'action planifiés ou mis en œuvre par les membres et les partenaires de l'ARA ; 3) offriront une plateforme pour que les bailleurs de fonds de l'action coordonnent entre eux et avec les autres membres et partenaires de l'ARA la conception de nouvelles initiatives de recherche et d'adaptation.
<p>4. Renforcement des capacités aux niveaux individuel et institutionnel</p>	<p>Le cadre et les systèmes SAP :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) permettront aux membres de l'ARA, à ses partenaires et à d'autres parties prenantes de produire, de partager et d'accéder aux connaissances et aux enseignements tirés sur la recherche orientée vers l'action pour l'adaptation ; 2) permettront aux membres, aux partenaires et à d'autres parties prenantes d'accroître leur capacité en participant à des réseaux et à des groupes d'apprentissage entre pairs ; 3) offriront un espace interactif dans lequel les chercheurs, les bailleurs de fonds et les praticiens pourront partager les enseignements tirés et les connaissances sur la recherche orientée vers l'action et sur l'adaptation.
<p>5. Amélioration de l'apprentissage et meilleure assimilation de la recherche dans la mise en œuvre</p>	<p>Le cadre et les systèmes SAP :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) favoriseront l'apprentissage sur la recherche orientée vers l'action entre les membres de l'ARA, les partenaires, les bailleurs de fonds et d'autres parties prenantes de l'adaptation ; 2) faciliteront les relations entre les chercheurs et les praticiens ; 3) permettront aux chercheurs d'intégrer les données probantes et les enseignements tirés dans l'élaboration de politiques et la conception de projets ; 4) contribueront à améliorer la gestion des connaissances et des réseaux entre pairs dans les milieux de la recherche et de l'action, et à accroître les connaissances et la sensibilisation des planificateurs et des décideurs à la recherche orientée vers l'action et à la recherche sur l'adaptation.
<p>6. Renforcement de la collaboration entre les pays (Sud-Sud, Sud-Nord), dans toutes les disciplines et à toutes les échelles.</p>	<p>Le cadre et les systèmes SAP :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) créeront des espaces dans lesquels les partenaires de l'ARA du Sud et du Nord pourront partager les informations et les enseignements tirés

- | |
|---|
| 2) contribueront au développement de l'ARA en tant que coalition mondiale multipartite développée conjointement par les parties prenantes du Sud et du Nord afin d'améliorer la compréhension des risques et de promouvoir l'élaboration de solutions localement appropriées. |
|---|

3) Activités

Cet axe de travail sera élaboré dans le cadre d'un processus consultatif au cours duquel les membres potentiels de l'ARA seront mobilisés pour élaborer conjointement le cadre SAP et établir le programme à long terme pour le suivi des progrès, l'apprentissage et le partage des connaissances. Cette approche s'attachera à ce que l'axe de travail tienne compte des différentes idées et priorités des membres potentiels, ainsi que de leurs différents moyens et niveaux d'accès aux ressources.

De façon générale, l'approche SAP favorisera et facilitera **le suivi, l'apprentissage et le partage autogérés par les membres et les partenaires de l'ARA**. Le cadre et les systèmes SAP devraient aider les membres et les partenaires de l'ARA à définir par eux-mêmes :

- 1) la façon dont ils contribueront à l'atteinte des résultats de l'ARA et à l'opérationnalisation des principes de l'ARA ;
- 2) la façon dont ils assureront le suivi de leurs propres progrès à cet égard ;
- 3) quels enseignements ils tireront de leurs expériences, et comment ;
- 4) comment ils partageront les enseignements tirés et les connaissances entre eux et avec d'autres parties prenantes.

Une équipe spéciale SAP sera constituée pour appuyer le processus de développement conjoint. Il est prévu que cette équipe spéciale soit chargée de coordonner l'axe de travail SAP, d'établir et de mettre en œuvre le cadre SAP et de piloter son évolution pour répondre aux besoins à long terme des membres, des partenaires et d'autres parties prenantes. L'axe de travail sera exécuté au moyen du processus itératif suivant – dont les activités peuvent être mises en œuvre simultanément plutôt que consécutivement :

1. Examen des bonnes pratiques : Cartographie et examen des cadres et systèmes similaires dans l'espace de l'adaptation/la résilience afin d'acquérir des connaissances sur les bonnes pratiques, d'en assurer l'harmonisation, de maximiser les synergies et de réduire la duplication des efforts, par exemple : Race to Resilience, Global Resilience Partnership, Resilience Knowledge Coalition, Climate Knowledge Brokers, Community Based Adaptation Network, WeAdapt.

2. Préparation des grandes lignes du cadre SAP : Définition des grandes lignes du cadre SAP. Cet avant-projet présentera les objectifs généraux, les principes et l'approche du cadre SAP, notamment des recommandations concernant la conception de systèmes et de processus permettant de suivre les progrès des partenaires de l'ARA par rapport aux principes et aux résultats de l'Alliance, de créer des connaissances et des enseignements et de partager les connaissances via des plateformes en ligne et des événements hors ligne. Cet avant-projet proposera des suggestions de mesures qui pourraient être utilisées pour suivre les progrès par rapport aux résultats et aux principes, et qui seront validées par le biais de consultations avec les membres et les partenaires.

3. Dialogue et consultation : Les membres et les partenaires potentiels de l'ARA seront invités à répondre à un sondage en ligne au moyen duquel ils donneront leurs points de vue sur la façon dont le cadre et les systèmes SAP devraient être conçus et mis en œuvre. Les grandes lignes du cadre SAP seront présentées à l'occasion d'une réunion des partenaires de l'ARA et des membres de la communauté, au cours de laquelle des ils pourront faire part de leurs commentaires. À l'issue de cette réunion, un noyau de membres et de partenaires intéressés seront invités à former l'Équipe Spéciale SAP et à contribuer à la finalisation du cadre.

4. Peaufinage du cadre : À l'issue de la réunion des partenaires et membres de la communauté, une version complète du cadre sera rédigée en collaboration avec les membres de l'Équipe Spéciale. Un atelier sera organisé au cours duquel les membres de l'ARA seront invités a) à pointer les lacunes du cadre ; b) à améliorer et à renforcer le cadre en utilisant leur propre compréhension. Le cadre sera ensuite révisé et finalisé.

5. Présentation du cadre : Une fois finalisé, le cadre sera présenté à un plus grand nombre de membres et de partenaires de l'ARA que ceux ayant participé à sa préparation. Un atelier de diffusion sera organisé en ligne pour leur expliquer le cadre, après quoi ils seront invités à s'inscrire à une réunion bilatérale destinée à déterminer la manière dont ils pourront opérationnaliser le cadre pour suivre leurs progrès, faciliter l'apprentissage et partager les connaissances avec d'autres parties prenantes.

6. Opérationnalisation du cadre : Le cadre SAP sera accompagné de cadres de référence pour la conception et la mise en place des systèmes nécessaires à son opérationnalisation, et notamment : les particularités des postes du personnel du Secrétariat chargé de coordonner et de gérer les systèmes et les activités SAP de l'ARA ; un projet de budget pour les opérations SAP de l'ARA ; un cadre de référence pour la conception d'une

plateforme en ligne SAP, y compris les espaces réservés uniquement aux membres et les espaces publics ; un cadre de référence pour la conception et la tenue d'activités d'apprentissage régulières (hybrides en ligne et hors ligne). Le Secrétariat de l'ARA, en collaboration avec l'Équipe Spéciale SAP, recrutera ou s'attachera les services de personnes ou d'entreprises qualifiées pour développer et gérer les systèmes SAP pendant toute la durée d'existence de l'Alliance.

4) Extrants & livrables

1. Réunion de lancement et de planification
2. Examen de la documentation et d'initiatives similaires
3. 10 entrevues avec des répondants clés
4. 4 réunions consultatives avec les membres
5. Avant-projet de cadre SAP
6. Atelier de validation avec les membres
7. Version définitive du cadre SAP
8. Cadres de référence pour l'opérationnalisation du cadre SAP
9. Atelier de diffusion
10. Réunions bilatérales de sensibilisation des membres

5) Jalons clés

- Juillet - Août 2021 : Examen des exemples de bonnes pratiques
- Août 2021 : Début de la rédaction des grandes lignes du cadre SAP
- Août 2021 : Enquête en ligne auprès des membres
- Août - Sept 2021 : Présentation des grandes lignes du cadre à la réunion des partenaires et des membres de la communauté
- Oct. 2021 : Avant-projet de cadre
- Oct. 2021 : Atelier de validation avec les membres
- Oct. – Nov. 2021 : Finalisation du cadre SAP et du projet de cadre de référence
- Nov. – Déc. 2021 : Présentation du cadre aux membres - atelier et réunions

6) Besoins en ressources

Pour produire les extrants et atteindre les objectifs de cet axe de travail, des ressources seront nécessaires dans les catégories suivantes :

- **soutien logistique** : Lors de l'organisation d'événements, l'axe de travail nécessitera un soutien logistique, notamment :

l'organisation d'événements Zoom ; l'invitation des participants et intervenants ; le suivi de la participation des membres pour assurer une bonne représentation.

- **soutien technique** : L'accès et l'utilisation de plateformes de téléconférence à distance et de logiciels de collaboration pour les événements et les échanges.
- **soutien en matière de communications** : Des ressources pour bien faire connaître les événements et les moments clés de l'ARA dans l'ensemble du calendrier pour assurer une bonne participation.
- **soutien rédactionnel** : Les extraits, y compris le cadre SAP, nécessiteront des ressources rédactionnelles pour garantir une révision et une publication de grande qualité.

D'autres ressources seront probablement nécessaires lors de l'opérationnalisation du cadre SAP, comme par exemple la prise en charge d'un espace/d'une plateforme en ligne de partage des enseignements (si un tel outil est approuvé par les membres).

7) Possibilités d'échange

Afin d'assurer une collaboration efficace tout au long de la mise en œuvre de cet axe de travail, les membres seront mobilisés de manière à consolider encore plus leur intérêt et leur soutien à l'égard du cadre SAP :

- Les membres seront invités à participer à l'élaboration conjointe du cadre par le biais d'un sondage en ligne, de réunions de consultation et de l'Équipe Spéciale.
- Les membres réviseront et valideront le projet de cadre lors d'un atelier de validation.
- Les membres seront encouragés à adapter la mise en œuvre du cadre à leurs besoins, priorités et capacités.
- Le processus d'élaboration conjointe et le cadre lui-même aideront les membres à échanger activement les uns avec les autres et jetteront les bases du partage et de l'apprentissage entre pairs à long terme par l'intermédiaire d'espaces en ligne et hors ligne.
- Une Équipe Spéciale SAP sera créée afin que les membres puissent superviser la mise en œuvre du cadre et l'adapter, au besoin, en utilisant une approche adaptative.

a) Rôle et responsabilités de l'Équipe Spéciale

Une Équipe Spéciale constituée de personnels du Secrétariat de l'ARA, de membres de l'ARA et de membres de l'équipe de l'IIED sera créée. L'Équipe Spéciale guidera et contribuera à l'élaboration du cadre SAP et supervisera la planification et l'opérationnalisation des systèmes et des activités SAP. Les membres de l'ARA seront également invités à participer aux axes de travail de diverses façons, en participant à la planification et à l'orientation de l'axe de travail, à sa mise en œuvre et à son exécution, ou simplement en prenant part à des activités.

b) Responsable thématique

Responsable : Simon Addison (IIED)

Adjoints : Clara Gallagher (IIED), Sydney Church (SSN), Aditya Bahadur (IIED)



Adaptation Research Alliance

8) Calendrier provisoire

Extrants	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembr e	Octobre	Novembr e	Décemb re	Janvier
1. Lancement		■	■	■					
2. Examen doc.			■	■	■				
4. Consultations				■	■	■			
5. Avant-projet de cadre					■	■	■		
6. Atelier						■			
7. Version définitive						■	■		
8. Présentation du cadre							■	■	■